

CAP CARROSSIER AUTOMOBILE

Date de publication : 30.05.2023

Date fin d'enregistrement : 31.08.2028

Mise à jour de la fiche produit : 01.06.26



CFA SBH

SIRET: 19971035100024 UAI :97111283T NDA : 1973241397
41 rue des Dinzey - BP 58 Gustavia 97133 St-Barthélemy
<http://areta-cfa-qipdaifi.com/capsbhSIRET>

Contact Administratif : apprentissagesbh@gmail.com
Contact Pédagogique : cfasbh9711283t@ac-quadeloupe.fr
Tel : 05 90 29 60 06 / 05 90 29 60 08
Ouvert de 8h à 17h et le mercredi de 8h à 13h



Nos locaux et nos formations sont accessibles aux personnes en situation d'handicap.
Notre référent est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques.



Ce dispositif s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes

CHOISIR L'APPRENTISSAGE POUR SE FORMER

Avec des formations aux spécialités variées, l'apprentissage est l'une des voies privilégiées pour devenir un professionnel qualifié. C'est un mode de formation professionnelle où :

- ✓ Vous **alternez des périodes de formation théorique** au centre de formation d'apprentis (CFA) **et des périodes de mise en œuvre pratique en entreprise** pendant lesquelles vous allez acquérir l'expérience et les compétences professionnelles en lien avec votre diplôme.
- ✓ Vous signez un **contrat d'apprentissage**. C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur
- ✓ Vous êtes accompagné par un **maître d'apprentissage** en entreprise et un **formateur référent** au CFA
- ✓ Vous avez un **statut de salarié**. Et comme tout salarié, vous avez des droits et des obligations : temps de travail, salaire, congés payés, santé...
- ✓ Vous percevez un **salaire variable** selon votre âge, le diplôme préparé et la progression dans le cycle de formation

Le contrat d'apprentissage est un moyen efficace pour se former et intégrer une entreprise, avec une qualification professionnelle à la clé.

PUBLIC CIBLE

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de l'année de formation

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

Le titulaire du CAP « carrossier automobile » est un opérateur intervenant dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries de véhicules automobiles. Il répare la carrosserie d'un véhicule accidenté, en remettant en forme ou en changeant la partie endommagée.

LES MISSIONS

Le titulaire du CAP « carrossier automobile » est amené à gérer des activités liées à la :

- Préparation de l'intervention sur un véhicule
- Dépose, la repose et la remise en état des éléments et des pièces détériorées
- Remise en conformité du véhicule

Les principales tâches liées à l'activité professionnelle sont :

- Diagnostiquer les dommages
- Commander des pièces à échanger
- Intervention et réparation des éléments de carrosserie
- Préparation et application de peinture
- Intervention sur les éléments : vitrage, thermoplastique, climatisation, électronique
- Assemblage par soudure, collage et /ou rivetage

SECTEUR D'ACTIVITÉ ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du CAP Carrossier Automobile travaille dans des ateliers de réparation de carrosserie indépendants, chez les concessionnaires automobiles ou dans des centres de réparation rapide.

Ouvrier qualifié, il intervient sur la remise en état des véhicules endommagés au sein de garages et d'ateliers spécialisés, principalement dans le secteur automobile.

Métiers possibles : Carrossier-réparateur, carrossier-tôlier

QUALITÉS REQUISES

- *Avoir des compétences d'ordre relationnel* (sens du travail en équipe, adaptabilité, habileté manuelle, précision, sens relationnel, etc...)
- *Avoir des compétences relevant de la gestion* (gestion du temps, respect des normes d'hygiène et de sécurité, sens de l'organisation, contraintes économiques, etc. ...)

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer et d'obtenir la certification du diplôme délivré par le **Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse**.

En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou des blocs de compétences peuvent être accordées au candidat.

PRÉ-REQUIS

Avoir un **projet professionnel réfléchi** et confirmé dans la spécialité choisie

Avoir un **niveau de fin de Collège**

MODALITÉS D'ADMISSION

- ✓ Dossier de candidature
- ✓ Test de positionnement
- ✓ Entretiens individuels
- ✓ Validation de la candidature

Rappel : Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans les 3 mois suivant l'entrée en formation

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription : de mars à juin

Prochaine rentrée : mi-septembre avec les journées d'intégration et les réunions

Début des cours : octobre

DURÉE DE LA FORMATION

24 mois

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien

COÛT DE LA FORMATION

Formation financée par les OPCO selon le tarif mentionné au référentiel

France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/fiche/ap/prentissage-mise-a-jour-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-issus-de-la-procedure-complementaire/>

Frais annexes possibles pour l'apprenti (manuels, EPI, déplacements, restauration...)

POURSUITE D'ÉTUDES POSSIBLES

CAP maintenance des véhicules

CAP peintre en carrosserie

Bac pro réparation des carrosseries

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À l'issue de la formation, le titulaire de ce diplôme sera en mesure de :

- Identifier les dommages sur un véhicule et interpréter les documents techniques nécessaires à la réparation
- Mettre en œuvre les techniques de démontage, de redressage, de réparation et de remplacement des éléments de carrosserie
- Réaliser les différentes étapes de l'intervention en respectant les procédures, les normes de qualité et les règles de sécurité
- Communiquer avec les différents acteurs de l'atelier et participer à l'organisation et au suivi des opérations de réparation.

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements techniques et professionnels :

Pôle 1 : Intervenir et réparer un élément : Collecter les informations nécessaires à l'intervention, appliquer la méthodologie de réparation, remettre en conformité, contrôler la qualité de son intervention

Pôle 2 : Préparer et appliquer des peintures : réaliser la préparation des fonds et des surfaces

Pôle 3 : Réparer les inamovibles et les vitrages : remplacer un élément de structure, mettre en conformité un vitrage

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail

Prévention Santé Environnement

Enseignements généraux

Français, histoire-géographie-EMC, mathématiques, sciences physiques et chimiques, langue vivante 1, arts appliqués et cultures artistiques et EPS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/entreprise



Organisation de la formation
(planning, outils pédagogiques..)



Livret d'apprentissage
Suivi de la formation

MODALITÉS DE FORMATION



Des ateliers professionnels



Cours en distanciel



Formation à l'étranger*

*Pour certaines spécialités, des déplacements au sein des lycées partenaires, en Guadeloupe ou à St Martin, peuvent avoir lieu durant la formation.

MOYENS HUMAINS

La formation est assurée par des formateurs disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative : épreuves ponctuelles et Contrôle en Cours de Formation (CCF).

2022

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction : 78 %

Taux d'insertion : 0 %

Taux d'abandon : 0 %

Taux de poursuite des études : 100 %